



ADMINISTRATION
1545 Chevroux

AU CONSEIL GENERAL
DE CHEVROUX
Madame Véronique Gut -
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 4 septembre 2024

PRÉAVIS MUNICIPAL n° 05 / 2024
Arrêté d'imposition – Année 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 3 septembre 2024, la Municipalité a approuvé l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel qu'il a été établi.

La Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 05 / 2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025,
- oui le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE CHEVROUX DÉCIDE :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Charles Edouard Bonny

Le Secrétaire :

Nicolas Salis

